

Informations légales :

Sur décision du conseil d'administration de l'association Escapades Sambre-Avesnoises du 1er mars 2012, il a été décidé que :

- Les excursions et découvertes à la journée ne seront organisées et maintenues qu'avec un minimum de 40 participants par bus (sauf cas exceptionnel mentionné)
 - Si l'excursion est annulée par décision du bureau de l'association (par manque de participants ou pour toute autre raison), l'association Escapades Sambre-Avesnoises s'engage à vous avertir 72h avant la date prévue et à rembourser l'intégralité des sommes reçues sous 30 jours.
 - Nous ne procéderons à aucun remboursement pour toute annulation personnelle à moins de 10 jours de la date du départ, sauf pour des cas exceptionnels (décès, maladie, hospitalisation) sur présentation d'un certificat médical ou de tout autre justificatif.
 - Comme nous l'oblige la loi n°2009-888 du 22 juillet 2009, nos excursions en bus sont organisées à titre exceptionnel et au profit exclusif des adhérents de l'association Escapades Sambre-Avesnoises.
- > Le montant de la cotisation annuelle (valable du 1er janvier au 31 décembre 2013) a été fixé à 10 € par personne âgée de plus de 10 ans ou 30 € pour une adhésion collective
- > Transport en bus avec les Autocars Bourdon (B)
- > Escapades Sambre-Avesnoises est une association sans but lucratif régie par la loi de 1901.
- > N° d'enregistrement à la Sous-préfecture d'Avesnes-sur-Helpe : n° W591001219
- > Modification n° 1072 du Journal Officiel de la République Française du 11 février 2012
- TVA non applicable, conformément à l'article 293b du CGI Association.**

Informations légales :

Sur décision du conseil d'administration de l'association Escapades Sambre-Avesnoises du 1er mars 2012, il a été décidé que :

- Les excursions et découvertes à la journée ne seront organisées et maintenues qu'avec un minimum de 40 participants par bus (sauf cas exceptionnel mentionné)
 - Si l'excursion est annulée par décision du bureau de l'association (par manque de participants ou pour toute autre raison), l'association Escapades Sambre-Avesnoises s'engage à vous avertir 72h avant la date prévue et à rembourser l'intégralité des sommes reçues sous 30 jours.
 - Nous ne procéderons à aucun remboursement pour toute annulation personnelle à moins de 10 jours de la date du départ, sauf pour des cas exceptionnels (décès, maladie, hospitalisation) sur présentation d'un certificat médical ou de tout autre justificatif.
 - Comme nous l'oblige la loi n°2009-888 du 22 juillet 2009, nos excursions en bus sont organisées à titre exceptionnel et au profit exclusif des adhérents de l'association Escapades Sambre-Avesnoises.
- > Le montant de la cotisation annuelle (valable du 1er janvier au 31 décembre 2013) a été fixé à 10 € par personne âgée de plus de 10 ans ou 30 € pour une adhésion collective
- > Transport en bus avec les Autocars Bourdon (B)
- > Escapades Sambre-Avesnoises est une association sans but lucratif régie par la loi de 1901.
- > N° d'enregistrement à la Sous-préfecture d'Avesnes-sur-Helpe : n° W591001219
- > Modification n° 1072 du Journal Officiel de la République Française du 11 février 2012
- TVA non applicable, conformément à l'article 293b du CGI Association.**

A la découverte d'Amsterdam (PB) Samedi 4 mai 2013



Amsterdam est l'une des petites villes les plus extraordinaires du monde. De ses canaux à ses musées mondialement célèbres en passant par ses multiples curiosités et richesses historiques, Amsterdam est l'une des capitales européennes les plus romantiques et les plus surprenantes...

Ville de tolérance et de diversité, Amsterdam combine tous les avantages d'une métropole : culture, histoire, divertissements, nombreux restaurants et moyens de transports pratiques et variés, tout en étant une ville calme à taille humaine.

Ici le vélo remplace la voiture pour le plus grand bonheur de tous. A Amsterdam, vous n'êtes jamais bien loin de votre destination !

A la découverte d'Amsterdam (PB) Samedi 4 mai 2013



Amsterdam est l'une des petites villes les plus extraordinaires du monde. De ses canaux à ses musées mondialement célèbres en passant par ses multiples curiosités et richesses historiques, Amsterdam est l'une des capitales européennes les plus romantiques et les plus surprenantes...

Ville de tolérance et de diversité, Amsterdam combine tous les avantages d'une métropole : culture, histoire, divertissements, nombreux restaurants et moyens de transports pratiques et variés, tout en étant une ville calme à taille humaine.

Ici le vélo remplace la voiture pour le plus grand bonheur de tous. A Amsterdam, vous n'êtes jamais bien loin de votre destination !